ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Le déni de maltraitance met l'enfant en péril

Communiqué de l'Académie nationale de médecine (*)

28 mai 2024

L'Académie nationale de médecine tient à rappeler les points suivants :

- La maltraitance chez l'enfant a toujours fait l'objet de déni.
- Les conséquences d'une maltraitance mettent pourtant en jeu la vie physique et psychique de la victime et la notion d'enfant maltraité a pris une envergure internationale avec l'adoption par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1989, d'une convention des Droits de l'Enfant.
- La définition élargie de la maltraitance inclut la notion d'enfant en danger, que l'agression soit physique, psychologique, sexuelle, ou qu'il s'agisse de carences et négligences.
- La maltraitance des enfants peut toucher tous les milieux sociaux et une présentation médiatique faussée peut aboutir à retarder la prise en compte des signes d'appel.
- Le déni contribue à retarder le diagnostic de maltraitance. Or l'absence de diagnostic ou la dissimulation d'une maltraitance conduisent à un risque de répétition des violences avec pour enjeu le décès de l'enfant ou la présence de séquelles physiques ou psycho-affectives graves.
- La moindre évocation d'une maltraitance doit conduire à une hospitalisation immédiate de l'enfant afin d'assurer sa protection et évaluer précisément sa situation.
- Evoquer une maltraitance est aussi difficile chez l'adolescent que dans la petite enfance car les signes d'appel sont très variés. Certaines lésions sont évidentes, d'autres sont occultes. Ce diagnostic est donc évoqué largement et requiert des compétences pédiatriques spécialisées pour être définitivement confirmé. L'analyse objective du contexte global de l'enfant ou de l'adolescent est essentielle.
- Les traumatismes infligés sont plus sévères chez les enfants maltraités que chez les enfants accidentés. Il peut s'agir de lésions traumatiques de la peau par coups, pressions appuyées ou brûlures, de fractures par manipulations forcées, de lésions cérébrales et oculaires secondaires à des secouements parfois associés à la projection du bébé sur son lit, de lésions traumatiques abdominales ou thoraciques provoquées par des coups de pieds ou des serrements.

(*) Ce communiqué a été validé par le Conseil d'administration de l'Académie.

CONTACT PRESSE : Virginie Gustin +33 (0)6 62 52 43 42 virginie.gustin@academie-medecine.fr
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE, 16 rue Bonaparte - 75272 Paris cedex 06
Site : www.academie-medecine.fr / Twitter : @Acadmed

- Le diagnostic est porté sur l'ensemble du contexte médical méticuleusement analysé, en éliminant toutes les autres causes médicales possibles des lésions observées. Ce n'est jamais un seul médecin qui pose le diagnostic mais une équipe pluridisciplinaire.
- Les effets délétères de la maltraitance psychologique ne sont pas toujours immédiatement visibles. Ils apparaissent au cours du développement de l'enfant et peuvent s'étendre sur de nombreuses années après les actes.
- L'intervention des professionnels face à une situation de maltraitance d'un enfant gagne à être pensée dans une vision qui englobe l'enfant victime, sa famille et l'auteur de la maltraitance. Elle consiste avant tout à protéger l'enfant victime.
- Le contexte de maltraitance infantile met les médecins et les soignants dans une situation inconfortable vis-à-vis de l'enfant et son entourage. Le soignant intervient en ignorant qui est l'auteur de la maltraitance, même si celle-ci est certaine. L'enquête appartient exclusivement aux enquêteurs et magistrats.
- La préoccupation principale est l'enfant. Celui-ci fait toujours partie d'une constellation familiale, présente ou non, dont il faut tenir compte pour la prise en charge ultérieure.

L'Académie encourage vivement toutes les recherches en matière de prévention et d'intérêt de l'enfant maltraité. L'Académie incite à prendre conscience des effets délétères du déni qui ne devrait plus avoir raisonnablement cours.

CONTACT PRESSE : Virginie Gustin +33 (0)6 62 52 43 42 virginie.gustin@academie-medecine.fr
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE, 16 rue Bonaparte - 75272 Paris cedex 06
Site : www.academie-medecine.fr / Twitter : @Acadmed